

SURPOPULATION CARCÉRALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES:
**COMBIEN DE TEMPS ENCORE ALLONS-NOUS
ACCEPTER L'INACCEPTABLE ?**

LYON, le 24/07/2026

Une nouvelle fois, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Une nouvelle fois, ils viennent confirmer ce que les personnels dénoncent quotidiennement sur le terrain.

Derrière les statistiques froides se cache une réalité que plus personne ne peut sérieusement contester :

La majorité des établissements de la DISP de Lyon fonctionnent aujourd'hui bien au-delà de leurs capacités, dans des conditions devenues incompatibles avec les exigences de sécurité, de dignité et de service public qui devraient pourtant guider l'action de notre administration.

Comment peut-on encore prétendre garantir la sécurité des personnels lorsque **la Maison d'Arrêt du Puy-en-Velay atteint un taux d'occupation de 247 %, que Chambéry dépasse les 230 %, que le quartier Maison d'Arrêt de Saint-Quentin-Fallavier atteint 227 %, tandis que Grenoble, Saint-Étienne, Lyon-Corbas, Moulins, Riom, Valence, Bourg-en-Bresse ou encore Villefranche-sur-Saône affichent eux aussi des taux de surpopulation qui auraient été jugés impensables il y a encore quelques années ?**

À force d'ignorer les alertes des personnels et de **l'UFAP UNSa Justice**, l'administration a fini par banaliser ce qui constitue pourtant une situation d'exception permanente.

Les matelas au sol deviennent la norme, les mouvements se complexifient, les tensions explosent, les violences augmentent et chaque journée de service se transforme un peu plus en exercice d'équilibriste où le professionnalisme des personnels compense, tant bien que mal, les insuffisances d'une politique pénitentiaire qui refuse de regarder la réalité en face.

Le constat est pourtant sans appel : 11 021 personnes écrouées pour seulement 8 683 personnes hébergées sur l'ensemble de la DISP de Lyon.

Ces chiffres ne traduisent pas une simple tension ponctuelle, ils illustrent un système arrivé à saturation, où les établissements absorbent quotidiennement une population pénale sans rapport avec leurs capacités réelles.

Et pendant que les personnels subissent cette dégradation continue de leurs conditions de travail, les réponses apportées restent désespérément insuffisantes.

Les organigrammes demeurent figés malgré l'évolution des missions, les vacances de postes perdurent et l'on continue d'exiger des agents qu'ils garantissent la sécurité des établissements avec des moyens toujours plus contraints.

Cette politique ne protège plus personne, elle met en danger les personnels, fragilise les établissements et compromet la qualité même des missions confiées à l'administration pénitentiaire.

Chaque agression, chaque incident, chaque crise trouve désormais son origine dans une même réalité : une surpopulation devenue chronique que l'on refuse toujours de traiter à la hauteur des enjeux.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon refuse que cette situation soit considérée comme une fatalité. Derrière chaque pourcentage se trouvent des femmes et des hommes qui assurent, parfois au péril de leur intégrité physique, la continuité du service public pénitentiaire. Leur engagement ne peut plus servir d'alibi à l'inaction.

Nous exigeons un véritable plan d'urgence pour les établissements de la DISP de Lyon, reposant sur une adaptation immédiate des effectifs, une révision des organigrammes, des créations massives de postes et des décisions politiques fortes permettant enfin de mettre un terme à une surpopulation carcérale qui n'a que trop duré.

Les personnels ont atteint leurs limites. Les établissements débordent. Il est désormais de la responsabilité de l'administration et du ministère de prendre enfin la mesure de l'urgence.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon continuera de porter la voix des personnels tant que les actes ne remplaceront pas les discours.



Sylvain ROYERE
Secrétaire Général Adjoint
Union Régionale de Lyon
UFAP UNSa Justice